

Commune en santé (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Actions en matière d'offre de santé – Commune en santé	Fiche n° IM-1.07
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

COMMUNE EN SANTÉ

1. Description du projet

Le projet consiste à mener une démarche de « Commune en santé » sur le territoire communal.

Ce label, d'une validité égale à trois ans, tient son origine du Canada et de la Suisse. Il se réfère à un plan d'actions menées dans divers domaines, comme celui des espaces publics, de la politique communale, des animations et fêtes, de la famille et de la solidarité, de l'école, de l'économie et des commerces.

« Commune en santé » a pour but la transversalité de la santé via la politique communale. Ce projet encourage une alimentation saine, la pratique du sport, l'inclusion des publics fragilisés, la préservation de l'environnement, ...

Le Centre Local de Promotion de la Santé a édité un « guide méthodologique pour une dynamique communale de promotion de la santé » pour soutenir les communes dans leurs démarches.

Dans le cadre de ce projet, les actions mises en place sont regroupées dans différents secteurs : **les aspects liés à la santé, à l'alimentation, à l'environnement, au sport et à l'inclusion.**

Des exemples d'actions sont précisées dans le programme des travaux.

2. Justification du projet

La Commune de Neufchâteau propose une offre de soins diversifiée. Cependant, cette dernière est principalement concentrée à Neufchâteau, au centre médical. En effet, il n'y a qu'un médecin généraliste dans les villages de la commune, alors que Neufchâteau en compte au moins 5 et plus de 40 prestataires de la santé.

Ensuite, malgré une offre de soins diversifiée à Neufchâteau, la commune fait face à une pénurie de médecins généralistes. En effet, sur les 6 médecins restants, trois d'entre eux devraient prendre leur retraite dans un avenir proche.

Malgré le plan d'actions communal visant à attirer plus de professionnels de la santé, l'offre médicale est bien en danger sur la commune. Une réflexion globale sur la politique au niveau communal en y associant tous les acteurs locaux permettra d'établir un document stratégique central. De cette manière, ce document permettra à la Commune d'amplifier ses actions en matière de santé et de bien-être et d'agir sur le plan préventif en créant un contexte favorable à la santé.

En réalité, le concept de « santé » dépasse largement les infrastructures médicales ; il englobe également l'environnement et d'autres facteurs (alimentation, sport, pollution, ...). Cette démarche permettra de travailler sur divers éléments identifiés dans le diagnostic partagé en lien avec la santé. La commune peut actionner différents leviers d'actions afin d'améliorer la santé de la population,

notamment via l'aménagement du territoire, les politiques sociales, l'enseignement, l'environnement, etc.

Ce label a sa place dans le développement d'une offre en santé car il « permet d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existant sur un territoire communal et de se faire conseiller pour agir davantage en faveur de la santé des habitants. »¹

Effets directs et multiplicateurs

- Meilleur accès aux services de santé
- Amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population
- Créations d'emplois dans le domaine des services à la personne
- Renforcement des services offerts et satisfaction des habitants
- Maintien des jeunes et des aînés sur le territoire
- Amélioration de l'attractivité de la commune

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- M-1.02 : Création d'une maison multiservices
- IM-1.02 : Valorisation de la filière alimentaire locale
- IM-1.03 : Mise en place de mesures spécifiques de protection de l'environnement
- IM-1.04 : Neufchâteau Amie des Aînés
- IM-1.08 : Développement d'une politique de mobilité douce
- M-2.01 : Création d'une liaison sécurisée entre Malome et Neufchâteau
- M-2.10 : Connexion transcommunale de Neufchâteau à Libramont, via Tronquoy
- M-3.02 : Aménagement d'un chemin sécurisé d'Hamipré au centre de Neufchâteau
- M-3.05 : Aménagement de venelles dans les villages
- M-3.07 : Aménagement d'une piste cyclable entre Namoussart et Mon Idée
- M-3.08 : Création d'une liaison lente sécurisée à Longlier
- IM-3.05 : Sensibilisation et lutte contre les déchets

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

1. Assurer l'épanouissement de toutes les générations en tenant compte de l'évolution démographique de la commune

1.2 En renforçant les services à la population et en facilitant leur accessibilité

Liens avec les autres politiques communales et supra-communales :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	<p>O.S.1.1 Être une commune où il faut bon vivre</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.1.14 : Donner la priorité à un enseignement de qualité qui répondent aux demandes croissantes des citoyens <p>O.S.2 Être une commune soucieuse de sa sécurité et de son environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.2.1 Actualiser le plan de mobilité adapté aux différents modes de déplacement ➤ O.S.2.3 Organiser des réunions régulières de la Commission de Sécurité routière
---	---

¹ <https://www.labelcommunesante.ch/>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.2.5 Garder une attention particulière à la bonne gestion des cours d'eau ➤ O.S.1.7 Entretien des voiries communales et créer des pistes cyclables et trottoirs <p>O.S.4 Être une commune accueillante tant au point de vue touristique qu'économique et sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.4.6 Soutenir le monde agricole ➤ O.S.4.7 Continuer le développement du sport pour tous ➤ O.S.4.8 Favoriser les synergies entre les différents acteurs du monde sportif <p>O.S.5 Être une commune responsable de son patrimoine, le valoriser et le promouvoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.5.1 Favoriser le développement des maisons intergénérationnelles sur le territoire
Plan de Cohésion Sociale (2020-2025)	Epanouissement culturel
	Santé

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Consultations médicales – Santé de la population
ENVIRONNEMENT	★★ Réduction des influences physiques et chimiques nocives sur l'environnement
ÉCONOMIE	★ – Création d'emplois dans le domaine des services à la personne - Augmentation/maintien de l'offre médicale

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>Objectif 3 – Bonne santé et bien-être : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges – Les maîtres mots de ces enjeux sanitaires sont : systèmes de prévention, accès universel à une couverture médicale et aux services de santé.</p>
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>Objectif 8 – Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous – reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun.e un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs.</p>
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>Objectif 9 - Industrie, innovation et infrastructure : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation – promeut l'essor résilient et durable d'infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement.</p>

 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Réhabiliter et planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu’elles puissent offrir à tous des opportunités d’emploi, un accès aux services de base, à l’énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l’utilisation des ressources et réduisant les impacts environnementaux.</p>
---	---

5. Localisation et statut

Sans objet.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune
- **Partenaires :** Province de Luxembourg ‘Ardenne Santé’, CPAS, Associations, CLPS

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche :

Afin que la population puisse continuer à bénéficier d’une bonne offre en santé à long terme, il a été décidé en accord avec la CLDR que le projet était prioritaire, à réaliser dans les 3 ans, le plaçant ainsi en lot 1. Ce projet particulièrement transversal nécessite une coordination des différents acteurs. Il est complémentaire à d’autres projets initiés au niveau sportif et environnemental.

État du dossier :

- Plan d’action communal pour attirer les médecins sur le territoire (logements passerelles, prime régionale doublée, soutien au conjoint pour trouver un travail, accueil des médecins stagiaires, etc.)
- Augmentation du nombre d’infrastructures publiques ayant un défibrillateur
- Sensibilisation et information de la population à l’utilisation d’un défibrillateur (notamment via des formations à la Croix-Rouge)
- Formations premiers secours gratuites pour la population

Programme des travaux et/ou aménagements :

Santé :

- Favoriser les partenariats publics-privés avec les institutions liées à la santé, les associations, etc.
- Organiser des conférences sur la santé (maladie d’Alzheimer) avec le conseil communal consultatif des aînés
- Favoriser le développement des spécialisations du cabinet médical et le nombre de professionnels présents pour une prise en charge globale.

Alimentation et environnement :

- Augmenter les compétences des élèves et des enseignants en matière de santé, développer une alimentation plus saine, mettre en place des cantines durables, des vergers près des écoles, etc.
- Favoriser le développement des circuits courts alimentaires

- Envisager la mise en place d'une Sécurité Sociale Alimentaire (SSA)
- Réduire les influences physiques et chimiques nocives sur l'environnement (pollution lumineuse, ondes, pesticides)

Sport et inclusion :

- Développer davantage d'activités et espaces sportifs (sport nature, handisport, sport aînés, etc.)
- Créer des pistes cyclables et des liaisons lentes
- Promouvoir l'usage du vélo
- Développer régulièrement les activités « je marche/ je cours/je roule pour ma forme », mises en place par le centre sportif du Lac
- Avoir une attention à l'accès aux loisirs pour les publics spécifiques : soutenir les clubs sportifs et les associations dans l'accueil et la prise en charge des personnes avec des spécificités, la mise à disposition de chèques sports/culture à destination de publics fragilisés.
- Systématiser l'inclusion des PMR dans tous les espaces communaux

Planification :

Sans objet

Démarches administratives à réaliser :

- Etablir le plan d'actions « Commune en santé » avec les partenaires
- Informer la population de ce programme
- L'intégrer dans le PST
- Rechercher des financements
- Faire en sorte que le centre médical soit reconnu en maison médicale (sur base d'une initiative privée)

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé :

- Assurer la stabilité et/ou le développement de l'offre en soins de santé sur le territoire.
- Attirer et garder les professionnels de santé
- Faire de la publicité pour promouvoir le sport.
- Une attention particulière sera portée au suivi à long terme de la coordination au sein de la commune et à la mise à jour du document stratégique « Commune en santé ».

8. Estimation globale du coût

Un budget annuel sera alloué afin de mettre en places les différentes actions.

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
Moyen humain (0,2 ETP)	12.500 €/an	Commune

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**Indicateur de réalisation :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Etablissement du plan d'actions « Commune en Santé »	1	Commune

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Mise en place d'actions visant à augmenter les inscriptions pour des activités de loisirs et sportives par des publics spécifiques	3	Enquête auprès du secteur loisirs
Augmentation des inscriptions pour des pratiques sportives	+10%	Inscription à des clubs de sport
Médecins supplémentaires sur la commune	3	Liste des indépendants présents sur la commune

10. Annexes

Sans objet